

Les notions modernes et actuelles de “ crise ” et la *κρ σις* médicale des Grecs : remarques sur un écart.

Vivien Longhi

► **To cite this version:**

Vivien Longhi. Les notions modernes et actuelles de “ crise ” et la *κρ σις* médicale des Grecs : remarques sur un écart.. Séminaire L'Antiquité territoire des “ écarts ” , Nov 2013, Paris, France. hal-01656267

HAL Id: hal-01656267

<https://hal.univ-lille.fr/hal-01656267>

Submitted on 27 Jun 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les notions modernes et actuelles de « crise » et la κρίσις médicale des Grecs : remarques sur un écart

Vivien Longhi (université de Lille)

Texte issu d'une communication au collège international de philosophie, 2013, dans le cadre du séminaire de l'association Antiquité territoire des écarts (organisé par Florence Dupont et Claude Calame).

Je partirai de deux tendances des réflexions sémantiques sur la notion de crise. D'abord, on peut vouloir signaler l'écart de sens entre la *krisis* grecque et la « crise » actuelle. De fait, la « crise » contredit quelque peu l'idée de « décision », qui est le sens premier du grec *krisis* : il a pu être avancé que la crise exprimait désormais l'indécision même¹. En outre la crise moderne ne saurait se réduire au champ du pathologique : elle suggère le dysfonctionnement certes, mais sous des formes plus larges. Le sens grec, deuxième tendance, peut toutefois venir jouer encore comme une réserve de sens qui vient enrichir les conceptions modernes. J'emprunte l'exemple qui suit à P. Ricoeur² : les théories de la personnalité existentialistes supposent une « crise » de l'individu qui est une crise de développement, et en même temps un moment de décision, de hiérarchisation des valeurs, les deux champs sémantiques grecs de κρίσις de la pathologie et de la décision étant alors convoqués sous cette crise. Faut-il donc accentuer ou réduire l'écart entre la notion moderne de crise et ses antécédents grecs ?

Qu'on accentue ou réduise l'écart, qu'on voit le noyau sémantique de la crise plus ou moins bouger, il est en tout cas sûr que le champ de la notion a été considérablement élargi, par rapport aux emplois médicaux. Ricoeur, qui s'attaque à cette « notion-valise », cherche à conceptualiser la crise pour désigner un fait social total. Il en arrive notamment à cette formulation : « On se demande alors si la véritable crise n'est pas l'hésitation de notre société entre société traditionnelle (récessive), société moderne (dominante) et société postmoderne (à l'état prospectif ou embryonnaire) »³. On voit d'emblée comment l'application d'une notion de « crise » qui a pris une telle ampleur à des textes politiques anciens a pour effet de leur imposer des catégories de pensée étrangères, et beaucoup trop vastes, issues de la modernité. J'appuierai ce constat préliminaire sur la confrontation de l'analyse qui a été faite récemment par M. Revault d'Allones de la notion de « crise » chez Thucydide, notion qu'elle construit à partir de Ricoeur et Koselleck, avec le texte grec de *L'Histoire de la Guerre du Péloponnèse*.

¹ Cf. notamment, M. Revault d'Allones, *La crise sans fin*, 2012.

² P. Ricoeur, « La crise, un phénomène spécifiquement moderne ? » dans la *Revue de Théologie et de Philosophie*, 1988, 120, p. 1-18.

³ P. Ricoeur, « La crise, un phénomène spécifiquement moderne ? » dans la *Revue de Théologie et de Philosophie*, 1988, 120, p. 17, (article des pages 1 à 18). Une perspective large est adoptée sur la notion de crise par P. Ricoeur, dans cet article. Il considère d'abord les différents « concepts régionaux » (médecine, développement psychologique, cosmopolitisme, épistémologie, économie), avant de s'interroger sur le critère déterminant d'un concept de « crise », critère qui en permettrait la généralisation comme un concept adapté à un fait social total. La « crise » comme état transitionnel entre des modèles politiques, comme tension entre espace d'expérience et horizon d'attente, est perçue comme une notion généralisable à la société toute entière.

Malgré cet élargissement considérable du champ de la notion moderne par rapport aux sens grecs, on doit rappeler que la « crise » moderne est issue d'une notion médicale héritée de la tradition hippocratique-galénique de la médecine. Notre notion de « crise » se pense donc nécessairement aussi dans un certain lien, même atténué ou presque disparu, avec l'antiquité grecque.

Je vais donc essayer de pointer des passages où évolue le sémantisme du terme, de reconstituer certains des accidents du devenir de la notion de « crise ». Le premier passage serait dû à la formation de la notion médicale chez les Grecs, à partir d'une notion dont la région d'ancrage principale semble le champ socio-politique. Se constituent alors les traits de la notion médicale de « crise » telle qu'elle traversera le lexique médiéval et renaissant de la médecine. Le deuxième passage a lieu durant la période moderne, qui fait de la crise une métaphore politique. C'est ce second aspect, assez paradoxal, qui retiendra le plus mon attention. On présuppose en effet souvent que la métaphore politique de la « crise » est « antique »⁴, sans doute parce qu'on trouve chez les anciens, chez Platon notamment l'analogie entre politique et médecine. Or, on verra que c'est une métaphore, non pas ancienne, mais moderne que la crise. C'est précisément au XVIII^{ème} siècle qu'elle s'invente. Elle s'invente conceptuellement. R. Koselleck a pu montrer que c'était une catégorie permettant de concevoir un certain rapport entre l'espace d'expérience de la tradition politique et un nouvel horizon d'attente, l'attente de modèles politiques plus justes. La crise est alors définie par l'historien allemand comme nouveau « topos » du XVIII^{ème} siècle, topos d'un « processus de temporalisation de l'histoire » propre à la modernité, topos qui dit l'incertitude, la rupture du lien normal entre expérience et attente. Autrement dit, la crise au XVIII^{ème} dit l'attente utopique ou anxieuse d'un avenir politique meilleur que le passé ne semble plus porter en lui. Elle s'invente aussi textuellement ou poétiquement, comme métaphore. Je voudrais ainsi me concentrer sur l'usage de la métaphore de crise dans le *Contrat social*, une des premières occurrences de cette métaphore. En observant les savoirs médicaux anciens que cette métaphore mobilise, je tenterai de faire apparaître que se creuse, paradoxalement sur fond de référence à l'antiquité, un écart avec l'antiquité prise pour modèle, écart qui se manifeste notamment dans l'apparition de cette métaphore de crise que l'antiquité n'utilisait pas. Malgré le cadre de pensée commun aux anciens et aux Lumières, qu'est l'analogie entre action politique et action médicale sur le peuple, je chercherai à montrer que la « crise » apparaît comme une métaphore neuve. [trop long et annonce du plan trop scolaire]

I/ La guerre du Péloponnèse : une « crise » ? Manifestation de l'écart sémantique entre antiquité et modernité.

Je voudrais montrer d'abord que la catégorie de « crise » n'est pas connue de Thucydide, ou du moins pas appliquée à des événements historiques.

Je partirai d'un texte de Thucydide connu puisque c'est la première page de l'*Histoire de la Guerre du Péloponnèse*. Pour rechercher une « *krisis* grecque » Myriam Revault d'Allones

⁴ Il faudrait ici évoquer l'utilisation massive de la notion de crise dans les études antiques pour traiter de réalités politiques. Il est rarement rappelé à ma connaissance dans ces études que la métaphore politique de crise est moderne.

utilise dans le premier chapitre de son ouvrage, *La crise sans fin*⁵, ce texte, qu'elle cite dans la traduction de J. de Romilly⁶ :

Thucydide d'Athènes a raconté comment se déroula la guerre entre les Péloponnésiens et les Athéniens. Il s'était mis au travail dès les premiers symptômes de cette guerre (ἀρξάμενος εὐθὺς καθισταμένου) ; et il avait prévu qu'elle prendrait de grandes proportions et une portée passant celle des précédentes. Il pouvait le conjecturer parce que les deux groupes étaient, en l'abordant, dans le plein épanouissement de toutes leurs forces (τεκμαιρόμενος ὅτι ἀκμάζοντες) ; et d'autre part, il voyait le reste du monde grec se joindre à chaque camp (καὶ τὸ ἄλλο Ἑλληνικὸν ὄρων ζυγιστάμενον), aussitôt ou en projet. Ce fut bien la plus grande **crise** (κίνησις γὰρ αὕτη δὴ μεγίστη) qui émut la Grèce et une fraction du monde barbare : elle gagna pour ainsi dire la majeure partie de l'humanité » (trad. J. de Romilly, C.U.F.).

Cette traduction, tenant compte d'un champ lexical pathologique discret mais bien présent dès l'incipit de l'*HGP*, choisit de traduire μεγίστη κίνησις par « la plus grande crise qui secoua le monde grec »⁷. Sont ainsi réunis dans cet incipit, sous ce mot-étendard qu'est la « crise », les deux aspects centraux de la représentation de l'histoire chez Thucydide : rationnelle, qui peut se lire et se décrire comme les symptômes d'un mal, certes, mais aussi tragique et brutale, par certains aspects.

M. Revault d'Allones, part de ce prologue pour considérer Thucydide comme un penseur de la « crise ». Elle postule une *krisis* grecque à partir d'un argument historique : les grecs ont inventé la notion de κρίσις dans les maladies. Si la notion de « crise » dans les maladies repose sur une certaine conception du temps orienté, il est alors certain que les Grecs possèdent une notion de *krisis* liée à un certain « régime d'historicité ». La κρίσις médicale, peut alors devenir une notion pour analyser l'écriture historique de Thucydide⁸. « Au sein de quelle expérience temporelle la guerre du Péloponnèse est-elle alors qualifiée de crise » se demande alors M. Revault d'Allones ? « La conscience de cette nouveauté de la guerre fait précisément s'interroger Thucydide sur ce qui sépare les anciennes guerres et celle dont il entreprend le récit. La crise se situe très exactement à cette jonction de l'ancien et du nouveau ». La conscience de « crise » naît donc de cette confrontation des temps anciens avec l'inventivité des temps modernes. « La crise est donc au croisement d'un prodigieux pouvoir- (et savoir-) faire et d'une nature humaine marquée par l'emprise des passions irrationnelles. Elle révèle combien la rationalité-historico-politique qui sous-tend la démarche de Thucydide est investie par le tragique. » L'auteur conclut : « La crise pouvait – telle la guerre du Péloponnèse – être un révélateur, un « moment de vérité », parce qu'elle était le

⁵ Paris, 2012.

⁶ I, 1 (CUF)

⁷ De Romilly accentue la veine médicale de ce premier chapitre en traduisant ainsi, et choisit d'ajouter le mot « crise », qui a le mérite de connoter la médecine, mais aussi la temporalité tragique, propre à la guerre du Péloponnèse selon elle, temporalité tragique que dans le même temps, J. de Romilly étudiait dans d'autres ouvrages comme une temporalité en « crise » (*Time in Greek Tragedy*).

⁸ La tentation à laquelle succombe Revault d'Allones de la recherche de l'origine grecque de la notion de « crise » à laquelle elle consacre son ouvrage se révèle par son goût pour l'expression « la *krisis* grecque », qui marque sa volonté d'unifier le concept et de le naturaliser comme grec, alors qu'elle le construit en fait à partir d'une extrapolation du sens médical du terme, qu'elle intègre dans le cadre théorique d'un « régime d'historicité », construit à partir d'Hartog, pour qu'il puisse fonctionner chez Thucydide.

signe « historique » (historico-tragique et historico-anthropologique) d'une contingence jamais abolie face à l'inventivité des hommes ».

La construction de M. Revault d'Allones repose sur l'idée que Thucydide sait voir la force politico-technique nouvelle qui émerge brutalement sur fond ancien, sans qu'il puisse en mesurer toutes les conséquences. Sa « crise » est une reconstruction à partir des sens modernes de « crise ». L'idée de la « crise », transcendante au contexte grec, est comprise au sens large comme moment de passage difficile entre deux états politiques différents. On reconnaît la définition du terme donnée par Ricoeur à partir notamment de Koselleck.

Dans le texte, la « crise » est en fait une *μεγίστη κίνησις*. Ce terme est déterminant, puisque il motive la description des vingt paragraphes qui suivent, où est décrite la constitution des puissances athéniennes et spartiates, et leur incommensurabilité avec les puissances militaires et politiques qui les ont précédées. La *κίνησις* est donc le mouvement rendu inévitable par la quantité de forces accumulées chez les futurs belligérants. La *κίνησις* est un *déclenchement*. La recherche des « causes » de cet immense mouvement, cette immense convulsion qu'est la guerre, s'apparente bien sûr à une recherche de type médical, comme le suggère le vocabulaire « physique » du Prologue que j'ai mis entre parenthèse (I, 1). L'historien, on le sait, peut prendre la posture du médecin pour observer les événements⁹. Toutefois ni ici, ni ailleurs, Thucydide ne fait référence à une *κρίσις* au sens médical du terme¹⁰.

La *κρίσις* signale, au contraire de la *κίνησις* qui en est dans mon analyse le déclenchement, la fin de la guerre. Cela est conforme aux usages les plus fréquents de la langue grecque. Au chapitre I, 23, après l'analyse des causes qui rendent la guerre présente plus importante que les précédentes, Thucydide explique la particularité de cette nouvelle guerre, qui est de durer¹¹:

Τῶν δὲ πρότερον ἔργων μέγιστον ἐπράχθη τὸ Μηδικόν, καὶ τοῦτο ὅμως δυοῖν ναυμαχίαιν ταχεῖαν τὴν κρίσιν ἔσχεν. Τούτου δὲ του πολέμου μῆκος τε μέγα πρὸς βῆ, παθήματα τε ξυνηνέχθη γενέσθαι ἐν αὐτῷ Ἑλλάδι οἷα οὐχ ἕτερα ἐν ἴσῳ χρόνῳ.

Dans les faits antérieurs, l'événement le plus important fut la guerre médique : celle-ci, cependant, fut promptement tranchée par deux combats sur mer et deux sur terre ; cette guerre-ci, au contraire, se prolongea considérablement et comporta pour la Grèce des bouleversements comme on n'en vit jamais dans un égal laps de temps (trad. J. de Romilly).

Thucydide juge ici de l'incapacité de cette guerre à parvenir à une *κρίσις*, comprise dans des sens proches des sens épiques, puisque la *κρίσις* désigne dès l'*Illiade* la fin des combats particuliers qui émaillent le récit de l'attente au pied des murailles de Troie, mais aussi la fin de la guerre elle-même. La caractéristique de la guerre contemporaine selon Thucydide est de ne pas parvenir à un dénouement rapide, d'avoir de la longueur, de n'avoir pas de *κρίσις*,

⁹ Cf. C. Darbo-Peschanski, « Thucydide : Historien, Juge. » *Métis* 2-1, 1987, pp. 109-140. G. Rechenauer. *Thucydides und die hippokratische Medizin*, Zurich, 1991.

¹⁰ Cf. J. Jouanna, « Causes et crises chez les historiens et les médecins d'époque classique », dans *Fondements et crises du pouvoir*, 2003, pp. 217-235.

¹¹ *Histoire de la guerre du Péloponnèse*, I, 23.

d'être suspendue. Une telle réflexion tient en partie à ce que Thucydide cherche à montrer que son sujet historique est inouï, et qu'il constitue un « trésor pour toujours », κτήμιά τε ἐξ αἰεὶ, selon la fameuse formule. Dans ce contexte introductif du Prologue, l'insistance sur la suspension de la guerre, son absence de κρίσις est une façon pour lui de donner à son sujet une hauteur et une intensité quasi merveilleuse. Certes, il n'y a pas d'ajout de merveilleux (μυθῶδες, I, 21) dans ses histoires, contrairement à d'autres types de récit (I, 22, 4), mais cette guerre est en soi, par sa durée naturelle, sans doute plus prodigieuse que toutes les guerres passées.

Pour Thucydide, donc, la notion de κρίσις dans ce Prologue, est avant tout militaire : elle indique la possibilité ou l'impossibilité de « sortie de conflit », en comparaison avec les guerres antérieures.

II/ La notion médicale de « crise » chez les Grecs

L'écart entre la signification moderne de « crise » et le sens du mot κρίσις dans la cité grecque classique apparaît donc. Thucydide n'utilise pas la crise comme métaphore politique, et encore moins comme outil de réflexion sur le devenir historico-politique. Une très brève histoire du terme dans la langue grecque archaïque et classique peut désormais être utile pour mieux comprendre ce qui sépare la notion moderne de « crise » des sens grecs de κρίσις. La κρίσις grecque a un point d'ancrage dans le socio-politique, et signifie la décision et le jugement, un processus de remise en ordre et d'acquisition de la certitude. Alors que la notion moderne est d'abord ancrée dans le médical, et en vient ensuite par extension à signifier plutôt le désordre et l'incertitude au plan politique. La notion moderne est construite par métaphore, alors que la notion ancienne participe d'emblée à la formulation de plusieurs situations décisives, dans différentes régions de l'existence humaine ou physique.

Le sens fondamental grec est celui de « décision », de « partage ». Dans l'épopée, le verbe κρίνειν désigne une scène typique du conflit épique, de l'arbitrage épique entre deux camps. Le verbe se traduit alors par « séparer », « départager », « trancher ». Plus tard, chez Pindare par exemple, il désigne l'arbitrage dans des combats, à la lutte notamment, ou bien la « décision », qui se fait dans une course de chars, et permet de voir se dégager un vainqueur. La tragédie donne de l'importance à la représentation d'une scène de κρίσις qui était plutôt mineure dans l'épopée, celle du procès civique, du passage en « jugement ». La κρίσις est une notion politique avant tout: elle désigne le moment où sont fondées les hiérarchies, par partage, décision. Cet aspect est bien visible dès l'épopée archaïque, où le κρίνειν désigne aussi bien l'action de séparer et classer le bétail que les armées, et où l'opération décisive du κρίνειν des dieux dans le combat a pour effet de distribuer victoire et défaite et ainsi gloire et honneur, selon un ordre hiérarchique.

Dans la médecine hippocratique, la pensée de l'ordre et du désordre est essentielle, et conçue parfois en des termes « politiques »¹². Le mot κρίσις pourrait être conçu un élément supplémentaire de la constellation des notions politiques qui permettent aux hommes de science de penser les mouvements physiques et physiologiques. Ainsi, le désordre de la maladie serait-il remis en ordre par la κρίσις. Cette analyse serait rendue possible par le fait que la signification de κρίσις, même dans la médecine, reste fondamentalement celle d'une « décision » entre la maladie et la santé. On peut nuancer toutefois une telle assignation première au politique : le verbe κρίνειν a toujours gardé, concurremment à ses usages politiques, des sens concrets, qui en faisaient une « séparation », notamment dans la physique des présocratiques.

En contexte médical, la κρίσις peut toutefois voir ses sens évoluer par rapport au sens général de « décision » : les sens d'expulsion, excrétion ou expectoration peuvent sembler les mieux adaptés parfois à la traduction. La crise procède en effet par élimination ou expulsion de certains éléments qui avaient fait une forme de sécession (στάσις, ἀπόστασις) dans le corps, ou bien s'étaient étendus excessivement, au détriment du mélange interne (κρᾶσις). La crise est bien ce résultat du trajet de la *materia peccans* dans le corps¹³. La crise est ainsi liée aux notions d'ἀπόστασις (dépôt)¹⁴ qu'elle évacue par la πέψις (coction)¹⁵. Un dépôt pathologique doit se cuire puis être excrété au moment de la κρίσις.

La crise est aussi comprise comme un moment, dans un certain cycle temporel de la maladie. Le sens du terme penche alors vers celui de « moment décisif ». Il y a une très grande variété de schémas temporels critiques dans la *Collection hippocratique*. Ainsi, par exemple, le *Pronostic* propose un schéma de succession d'attaques fébriles de 20 jours renouvelable durant trois périodes de vingt ou quatorze jours¹⁶. Le *Fœtus de huit mois* propose un autre système critique¹⁷, qui fait intervenir les jours critiques aux jours impairs ou aux

¹²¹² Le rapprochement du vocabulaire des médecins avec le vocabulaire de la vie politique ou plus largement publique a été l'objet de nombreuses études. Parmi les plus significatives, cf. notamment M. Vegetti, « Metafora politica e immagine del corpo negli scritti ippocratici », pp. 459-469, dans *Formes de pensée dans la Collection hippocratique* (F. Lasserre et P. Mudry, éd.), 1983, ainsi que par G. Cambiano, « Pathologie et analogies politiques », pp. 441-458 du même ouvrage. Cf. Aussi G. E. R. Lloyd, *Origines et développement de la science grecque* (traduction de *Magic, Reason and Experience*), notamment, p.64-66 pour le vocabulaire de l'αἴτια.

¹³ Cf. V. Langholf, dans *Medical theories in Hippocrates, Early Texts and the Epidemics*, 1990. Il remarque, p. 80, que la « *materia peccans* » est une notion pour laquelle il n'existe toutefois pas de mot chez les médecins.

¹⁴ Sur cette notion, voir notamment V. Langholf, *Medical theories*, pp 82 ss. Langholf la qualifie de « segregation of harmful matter ». Elle se distingue d'une première classe de signes critiques, les signes de fièvre et de raideur qui ne sont pas des ἀποστάσεις. Langholf finit par conclure qu'à peu près toute forme d'excrétion, même minime pouvait être considérée comme une ἀπόστασις participant à la crise (p. 88). Autrement dit, cette catégorie est large. Elle prend le relais de la notion d'ἀπόκρισις, qui était centrale dans les traités connaissant moins bien la théorie des crises.

¹⁵ Sur cette notion essentielle dans la *Collection hippocratique*, et des rapprochements avec Aristote, voir Langholf, pp 88-91.

¹⁶ Cf. Les tableaux éclairants de Langholf, p. 97, pour le décompte des différentes attaques dans une période, p. 98-99 pour le décompte des différentes périodes d'une maladie de fièvre. Pour rendre logique le système des médecins il faut adopter tantôt la méthode de compte par inclusion du l'élément dont on part, tantôt par exclusion, cf. p. 97.

¹⁷ 80, 3-12 Grenseman = 171, 17-172, 9 Joly. Langholf, p. 100.

jours multiples de 7¹⁸. La κρίσις peut alors avoir un sens très proche de celui de καιρός : moment où la maladie change, sans qu'il soit fait référence à une quelconque excrétion. Du coup, chez certains auteurs médicaux, le sème de la temporalité étant devenu plus fort que celui de la coction des matières pathologiques, le terme désigne les passages d'une saison à l'autre.

La « crise » est enfin une notion à comprendre dans un cadre thérapeutique, pas simplement dans le cadre d'une physiologie et d'un régime de temporalisation de la maladie. La position du médecin par rapport à la κρίσις est, explicitement dans certains textes, le moins interventionniste possible. L'intervention médicale n'est pas recommandée au moment des « crises » : telle est la base du principe qui sera en latin celui de la *natura medicatrix*. Les crises sont une forme de guérison « autonome » de la nature par la nature. Ce trait aura de l'importance notamment dans l'opposition des iatrophysiciens et des vitalistes au XVIIIème siècle, vitalistes qui se revendiqueront d'Hippocrate et de sa théorie des « crises » pour dissuader d'une médecine trop « agissante ».

Notons enfin que ces conceptions médicales de la κρίσις ne viennent pas s'insérer dans les développements des philosophes et des orateurs sur la στάσις de la cité.

III/ Rousseau et la métaphore politique de la « crise » : le passage de la notion médicale de « crise » dans le champ politique.

La métaphore de la « crise », le passage de la notion médicale au politique, est une invention moderne. Initialement, au XVIIIème, le principal sens de « crise » reste celui de la tradition hippocratique-galénique. La notion telle que j'en ai donné un aperçu à partir d'Hippocrate, n'a cessé d'être utilisée dans la médecine ancienne et médiévale. La langue technique médicale la conserve. Au XVIIIème siècle elle est en outre remise à l'honneur par le courant néo-hippocratique et le courant vitaliste¹⁹. La notion est en effet fondamentale dans une médecine d'« expectation », une médecine qui ne veut pas forcer la nature du corps, et qui s'oppose, à une médecine iatrophysique, qui considère le corps comme une machine et prône une médecine « agissante ». Le néo-hippocratisme s'appuie notamment sur la

¹⁸ Cf. Langholf, p. 101, sur l'importance de ce nombre 7 et son association aux adjectifs τέλειος et ἀρτιφύης. Et note 96 : «the Pythagoreans called the seven καιρός, καιροφύης, κρίσις : Roscher, *Die Enneadischen*, p. 48, note 54 ; Roscher, *Sieben und Neunzahl*, p. 30, note 66, *Hebdomadenlehren*, p. 28-30, note 39-44. Burkert, *Lore*, p. 40, 467, 475.» Une trace importante d'un tel lien entre une κρίσις parfaite et le nombre ἑπτά se trouve dans *Epidémies I*, à propos des fièvres de la constitution de Thasos : ἐν ἑπτα δὲ τελέως ἔκριναν, οὐδ' ὑπέστρεψαν οὐδενὶ τούτων «ces maladies se jugèrent parfaitement en sept jours, et il n'y eut de récidives pour aucune. » *Ep. I*, 4 = 2, 620, 3 Littré.

¹⁹ Pour une réflexion sur l'hippocratisme du XVIIIème et la place qu'il permet de faire à l'idée de « laisser-faire » et de *natura medicatrix*, idée dont la « crise » est un des piliers, cf. J. Pigeaud, « La Renaissance hippocratique au XVIIIème siècle » dans *Hippokratische Medizin und antike Philosophie*, 1996, pp. 583-610, et notamment les pages 601 ss. Sur ces courants médicaux, dont Rousseau, a pu être proche, voir Le Menthéour, *La Manufacture de maladies, La dissidence hygiénique de Jean-Jacques Rousseau*, Paris, 2011, pp. 18-24.

redécouverte des *Epidémies* au XVIII^e siècle²⁰, texte qui est lu comme le manifeste d'une médecine expectante, qui remet au centre de la médecine le principe de la *natura medicatrix*, dont les crises sont le moteur. Il ne faut pas hâter les crises, ni trop intervenir quand elles ont lieu. Ces théories médicales, et leurs fondements antiques, sont bien connues des philosophes, comme en témoigne l'article de l'Encyclopédie consacré à la « crise », écrit par Bordeu, qui ne traite que d'une signification médicale du terme, et fait une place centrale à Hippocrate²¹. Rousseau s'intéresse à cette médecine qui ne force pas les penchants naturels du corps et de l'âme : la maladie de Julie, soignée par le médecin Du Bosson, laisse voir, dans la *Nouvelle Héloïse*, le primat de l'observation des crises, de la sémiotique et de l'hygiène, et la méfiance envers les remèdes trop puissants dispensés par les iatrophysiciens²².

La notion politique de « crise » est donc seconde, en terme d'occurrences dans la langue. L'historiographie a pu toutefois lui donner une place centrale dans l'analyse des évolutions politiques du XVIII^e siècle. La notion de « crise » a été ainsi l'objet d'une analyse de R. Koselleck, *Kritik und Krise, Le règne de la critique*. Une telle notion n'est pas centrale dans le discours du XVIII^e siècle, a soin de rappeler l'auteur. Elle le deviendra au XIX^e siècle. La notion de « crise » qu'utilise Koselleck est donc avant tout une notion d'analyse, et dépasse le sémantisme du terme attesté. La « crise » est comprise dans une dialectique historique. Elle est le résultat, attendu et projeté, de la relation discordante entre élites bourgeoises et pouvoir monarchique centralisé et autoritaire, relation *critique* et relation de *critique*. Ce sont les discordances de cette relation, et la résistance du pouvoir aux changements moraux auxquels le peuple veut donner une traduction proprement politique qui font advenir la « crise »²³. Koselleck joue sur les sens grecs du mot. La *critique* morale du pouvoir absolu va se muer en *crise*, et cette *crise* est aussi conçue comme un passage en *jugement* de l'autorité souveraine qui permettra l'avènement d'un monde moral.

La crise apparaît aussi chez ce même historien, mais dans le *Futur passé*, comme le résultat d'un dysfonctionnement du rapport entre espace d'expérience et horizon d'attente. La crise est la rupture de ce rapport tendu. Autrement dit, elle est le concept qui désigne une série de faits sociaux qui se manifestent par le refus de suivre unilatéralement des modèles passés, et par l'absence de certitude sur le modèle à adopter pour l'avenir. Une telle définition de la notion comme nouveau *topos* dans un « régime de temporalisation » est bâtie à partir des penseurs des Lumières, mais dépasse en partie la conceptualisation qu'ils ont de leur propre temps. Diderot utilise en effet par exemple la notion de crise : la situation de la monarchie

²⁰ Cf. J. Pigeaud, sur ce point, pp. 589 ss.

²¹ Pour une brève présentation de cet article, cf. G. Benrekassa, *Le langage des Lumières*, Paris, 1995, pp. 27 ss. Notons que Bordeu est aussi l'auteur d'une monographie sur les crises dans leur rapport au pouls.

²² *Nouvelle Héloïse*, VI, 11, in *OC*, II, p. 306. Voir le commentaire qu'en fait R. Le Menthéour, *La Manufacture de maladies, La dissidence hygiénique de Jean-Jacques Rousseau*, Paris, 2011, pp. 40 ss.

²³ A gros traits, la structure de la notion selon R. Koselleck est la suivante. On s'appuie notamment sur le résumé qu'en fait M. Revault d'Allones. Le pouvoir monarchique absolu se constitue en cessant d'exercer le magistère moral qu'exerçaient les formes médiévales de pouvoir théologico-politiques. Ainsi, se libère un espace réservé au for intérieur : la soumission politique des sujets leur donne du même coup accès à un monde moral soustrait à la compétence politique du souverain. Mais « le clivage entre intériorité morale et extériorité politico-politique s'avère à la longue intenable ». « La critique subjective va dès lors se muer en crise, c'est-à-dire en conflit dans la réalité objective. C'est à partir du moment où la critique morale de la vie publique se déploie dans la visibilité de l'espace public ». La division et la conflictualité se manifestent sur la scène politique sous les traits de la « crise » des rapports entre la bourgeoisie montante et l'Etat monarchique.

française est pour lui dans une « crise » qui aboutira à la liberté ou à l'esclavage, sans certitude²⁴. Rousseau est conscient de la situation politique conflictuelle qui mine les Etats européens de son temps et s'attend à un changement qui passera par des guerres civiles et des formes de « crise » et « révolutions », sans certitude non plus²⁵.

Je vais me concentrer sur un cas particulier de ce *topos* que fait apparaître Koselleck en m'intéressant à la formation de la métaphore de la crise, dans le *Contrat social* de Rousseau. Le cadre analogique qui la voit émerger est celui d'une comparaison entre peuple et malade d'une part, législateur et médecin d'autre part. Dans le cadre de cette analogie à la mode antique, Rousseau pourrait nous faire croire que la crise aussi est une métaphore empruntée aux penseurs politiques anciens. Or, cette proximité est trompeuse : on verra que Rousseau ajoute la métaphore. Quels enjeux l'y poussent ?

En C. S. II, 8 et ss., il est question du Législateur et de la possibilité de trouver une structure politique adaptée à l'expression de la « volonté générale ». Le Législateur doit instaurer les règles propices à l'instauration du règne de la volonté générale (II, 7). Il en est l'*organe* (II, 6). Une difficulté de la législation sur laquelle insiste Rousseau tient au fait qu'elle doit s'imposer sans devancer le niveau de maturité du peuple, ne lui donner que « des règles qui se puissent souffrir ». Le Législateur doit être vigilant : la Nation invétérée dans ses maux, dans une situation politique conflictuelle, peut vouloir se protéger d'une intervention, comme un « malade stupide », et c'est alors « une entreprise dangereuse et vaine que de vouloir réformer ». C'est le moment où apparaît la notion médicale de « crise » (CS, II, 8):

Ce n'est pas que, comme quelques maladies bouleversent la tête des hommes et leur ôtent le souvenir du passé, il ne se trouve quelquefois dans la durée des Etats des époques violentes où les révolutions font sur les peuples ce que **certaines crises** font sur les individus, où l'horreur du passé tient lieu d'oubli, et où l'Etat, embrasé par les guerres civiles, **renaît pour ainsi dire de sa cendre et reprend la vigueur de la jeunesse en sortant des bras de le mort. Telle fut Sparte au temps de Lycurgue, telle fut Rome après Tarquin ; et telles on été parmi nous la Hollande et la Suisse après l'expulsion des Tyrans.**

Mais ces événements sont rares ; ce sont des exceptions dont la raison se trouve toujours dans la constitution particulière de l'Etat excepté. Elles ne sauraient même avoir lieu deux fois pour le même peuple, car il peut se rendre libre tant qu'il n'est que barbare, mais il ne le peut plus quand le ressort civil est usé. Alors les troubles peuvent le détruire sans que les révolutions puissent le rétablir, et sitôt que les fers sont brisés, il tombe épars et n'existe plus : il lui faut désormais un maître et non pas un libérateur. Peuples libres, souvenez-vous de cette maxime : « On peut acquérir la liberté ; mais on ne la recouvre jamais.

Plus loin la métaphore de la « crise » est filée discrètement, encore pour appeler le législateur à la prudence :

²⁴ Cf. Les analyses de Koselleck, pp. 144-145.

²⁵ Je m'appuie sur le raisonnement de Koselleck, pp. 132 ss., qui cite de nombreux passages de Rousseau.

« Il est pour les Nations comme pour les hommes un temps de maturité qu'il faut attendre avant de les soumettre à des lois ; mais la maturité d'un peuple n'est pas toujours facile à connaître et si on la prévient, l'ouvrage est manqué »

La notion revient explicitement en II, 10, dans un contexte un peu différent, mais toujours pour demander de bien réfléchir avant d'agir politiquement et institutionnellement sur un peuple :

« A ces conditions pour instituer un peuple, il en faut ajouter une qui ne peut suppléer à nulle autre, mais sans laquelle elles sont toutes inutiles ; c'est qu'on jouisse de l'abondance et de la paix ; **car le temps où s'ordonne un Etat est, comme celui où se forme un bataillon**, l'instant où le corps est le moins capable de résistance et le plus facile à détruire. On résisterait mieux dans un désordre absolu que dans un moment de fermentation, où chacun s'occupe de son rang et non du péril. Qu'une guerre une famine une sédition survienne **en ce temps de crise**, l'Etat est infailliblement renversé. »

Il me semble que ces trois textes insistent tous sur les mêmes points relativement à la notion de crise. La crise est un moment marqué d'une fondamentale ambiguïté, en ce qu'elle s'articule tout autant au « trouble » qui peut détruire, qu'à la « révolution » qui peut refonder. Cette ambiguïté du devenir de l'Etat ou du peuple qui change dans une « crise » a pour corolaire une exigence de prudence de la part du législateur, qui doit, comme un bon médecin, ne pas provoquer les crises, ne pas les précipiter, c'est-à-dire réformer avant qu'elles soient achevées ou réformer pendant qu'elles ont lieu. Il y a donc une évolution naturelle et propre du peuple, que le législateur doit attendre, respecter, traiter avec la plus extrême prudence. Rousseau reprend et accentue ici le constat des penseurs politiques de son temps : les Etats sont dans une situation de maladie, caractérisée par une fermentation, une ébullition. Or ces troubles n'ont pas nécessairement une vertu positive, car ils peuvent provoquer une destruction totale : le spectre de l'esclavage et de l'anarchie est alors lié à la survenue de la « crise ». La notion de « crise », ou ses prodromes que sont la maturation, la fermentation, désigne, une dynamique propre à un Etat ou à une Nation en train de changer, sans qu'on sache si ce sera vers le mieux ou vers le moins bien. En cela, le sens médical et grec du terme, qui en fait un moment « décisif » est convoqué, tandis que le champ sémantique de la maturation rappelle la théorie de la coction. Il y a transposition de la crise qui affecte le corps vers la crise qui affecte le peuple.

Rousseau ajoute l'idée de la portée régulatrice de la crise de l'Etat ou du peuple sur l'action politique. La crise doit inciter à temporiser. Le Législateur doit, dans ce contexte de crise, savoir faire preuve de prudence dans l'action : provoquer une « crise », en réformant trop rapidement est rarement avantageux, tout comme la devancer ou ne pas lui laisser le temps de se finir. Il ne doit pas non plus trop intervenir pendant les crises, c'est-à-dire pendant que « s'ordonne l'Etat ». Sont ici repris et transposés au plan politique des savoirs thérapeutiques du courant néo-hippocratique. La crise est conçue selon les présupposés d'une médecine d'expectation, non « agissante », médecine qui est sur le devant de la scène du temps de Rousseau et s'impose face à la médecine iatrophysique. Le législateur idéal sait patienter, tenir compte des de la maturité du peuple c'est-à-dire tenir compte du développement propre de ce qu'il a sous les yeux. Cela relève d'une prudence politique :

personne ne peut prévoir les conséquences d'une déstabilisation du régime. Le législateur, dans un rapport sensible au peuple, doit tenir compte de ce que le peuple peut *souffrir* sans exploser. « Le sage instituteur ne commence pas par rédiger de bonnes lois en elles-mêmes, mais il examine auparavant si le peuple auquel il les destine est propre à les supporter » (II, 8.)

Or cette conception de la prudence du législateur face aux crises est rapprochée *a contrario* d'une réflexion historique sur l'antiquité. Le « temps de Lycurgue » est un temps de crise, qui a eu un effet positif sur la cité. C'est donc un temps où s'est faite une bonne coordination entre la crise qui animait le peuple, et la réforme efficace faite par le législateur. La Sparte qu'a transformée Lycurgue est pour Rousseau l'exemple historique d'une de ces rares cités en crises, objet dans le même temps d'une réforme, qui s'en est bien sortie, renaissant dans la liberté, à l'issue d'un état de conflit maladif.

De quelle manière Rousseau utilise-t-il Plutarque ? Voici ce que l'on trouve dans la vie de Lycurgue²⁶:

ἐπανελθὼν οὖν πρὸς οὕτω διακειμένους εὐθὺς ἐπεχείρει τὰ παρόντα κινεῖν καὶ μεθιστάναι τὴν πολιτείαν, ὡς τῶν κατὰ μέρος νόμων οὐδὲν ἔργον οὐδὲ ὄφελος, εἰ μὴ τις ὥσπερ σώματι πονηρῷ καὶ γέμοντι παντοδαπῶν νοσημάτων τὴν ὑπάρχουσαν ἐκτῆξας καὶ μεταβαλὼν κρᾶσιν ὑπὸ φαρμάκων καὶ καθαρμῶν ἐτέρας ἄρξεται καινῆς διαίτης.

Etant donc revenu et trouvant les esprits si bien disposés, il entreprit aussitôt de changer l'état des choses et d'établir une autre constitution, persuadé que les lois partielles n'avaient ni force ni utilité, à moins que, de même que pour un corps malade et gonflé d'une foule de maladies, on ne dissolve la constitution actuelle, et on ne change son mélange par des remèdes et des purges, avant de commencer un nouveau régime d'un autre type (trad. personnelle).

Lycurgue comprend tôt qu'il faut changer radicalement les choses, au moment précis où il sent le peuple et les rois « disposés » à un changement de régime, maîtrisant l'art du moment opportun, celui qui fait sentir que le peuple est prêt pour un changement, l'art du *καιρός*²⁷. Chez Plutarque, ce changement est analysé comme une purge nécessaire de la constitution du corps- Etat, auquel on doit faire commencer un nouveau régime. La nouveauté (*καινός*) s'accompagne d'une considération de la disposition du peuple. Le médecin Lycurgue est particulièrement actif et « agissant ». C'est un certain modèle de médecin, que Plutarque convoque, un médecin énergique : *κινεῖν, καίειν, φέρειν*. Ainsi, Rousseau, se souvenant de la *Vie de Lycurgue*, insiste sur la réussite exceptionnelle de Lycurgue qui a pu réformer dans une situation pourtant troublée, et reprend le cadre analogique antique. L'objectif de Plutarque est de présenter l'*ἔργον* de Lycurgue, non pas sa capacité à laisser faire, *ἔαν*, les « crises ». D'ailleurs c'est peut-être la raison pour laquelle la notion de « crise » n'apparaît nullement dans le texte de Plutarque. Une certaine conception grecque de l'action politique efficace

²⁶ *Vie de Lycurgue*, 5, 3.

²⁷ Lycurgue sait faire un coup de force au moment opportun (*καιρός*, 5, 6.). La notion renvoie bien sûr au célèbre 1^{er} aphorisme, qui en fait un des domaines sur lequel le médecin doit faire la preuve de sa compétence.

semble exclure la conception de crises, crises dont la présence priverait le législateur-médecin de la prouesse d'agir vite et fortement. Cela se voit aussi chez Platon, dont la physiologie politique est le modèle explicite de Plutarque dans tout ce passage, et qui lui non plus n'utilise jamais dans son grand texte de législation qu'est la *République*, la notion de « crise »²⁸.

Mais un tel exploit de la part d'un politique-médecin est rare, nous dit Rousseau dans le *Contrat social*. La vérité politique, pour Rousseau, est bien souvent dans la nécessité de l'attente, quand un peuple est dans le trouble. Rousseau, se détournant donc de l'exceptionnel qu'incarne Lycurgue, rejoint alors un autre modèle de médecine politique, plus réaliste, transposée à partir d'un certain hippocratismes. Là où la nature fait voir qu'elle amorce une « crise », il vaut mieux la laisser faire plutôt que de vouloir intervenir²⁹:

Τὰ κρινόμενα καὶ τὰ κεκριμένα ἀρτίως, μὴ κινέειν, μηδὲ νεωτεροποιέειν, μήτε φαρμακείησι, μήτ' ἄλλοις ἐρεθισμοῖς, ἀλλ' ἔξν.

Ce qui est en train de faire crise, ou qui a fait une crise récemment, ne pas le mettre en mouvement, et ne pas lui faire subir des choses trop nouvelles, ni par des évacuants, ni par d'autres excitants, mais le laisser en l'état.

On voit bien que la « crise » hippocratique exige une forme d'inaction du médecin opposée à l'action énergique du législateur-médecin Lycurgue. Elle demande de ne pas agir sur le champ (ἀρτίως, qui s'oppose à εὐθύς), de ne pas faire de mouvement (μὴ κινέειν), de ne pas apporter de nouveautés (μηδὲ νεωτεροποιέειν), de ne pas apporter de nouveaux remèdes. L'antithèse est frappante entre la temporisation du médecin d'*Aphorismes* et l'action du médecin Lycurgue.

Rousseau a lu Plutarque³⁰, et connaît Hippocrate par le courant néo-hippocratique de son temps : voulant pour sa cité, un législateur généralement « expectant », il prend pour contre-exemple, le cas exceptionnel de Lycurgue, cas exemplaire d'un législateur-médecin à l'action énergique, et recommande une patience face aux crises qui rappelle le cœur de la

²⁸ 5, 10, « Des nombreuses innovations faites par Lycurgue, la première et la plus importante fut l'établissement du sénat, qui, tempérant, selon l'expression de Platon, le pouvoir hypertrophié des rois par un suffrage égal au leur pour les décisions les plus importantes (τῶν βασιλέων ἀρχῇ φλεγμαιοῦση μίχθεισαν), fut la principale cause du salut de l'Etat et de la modération du gouvernement ». Le verbe φλεγμαίνω est en effet utilisé pour désigner la cité gonflée d'humeur, qui est celle que commencent de décrire Socrate et ses interlocuteurs en *Rép.* II. Platon est encore convoqué pour justifier l'institution des éphores, contrôlant l'oligarchie : ὀλιγαρχίαν σπαργῶσαν καὶ θυμουμένην, ὡς φησὶν ὁ Πλάτων. « L'oligarchie pleine de sève et gonflée d'ardeur, comme dit Platon ». Cela renvoie directement aux *Lois*, 691d-692a.

Platon est donc convoqué explicitement par Plutarque pour ses analyses des dérèglements du partage des pouvoirs entre les différents groupes politiques, qui sont on le sait analogiques des différentes parties de l'âme. Cet état de στάσις, de guerre civile, était pour Platon dans le livre IV de la *République*, analogique de la maladie. Or Platon ne parle pas non plus de « crise » dans la *République*. Son modèle médical de réflexion sur l'activité législative est au contraire celui d'un « Asclépios » certes, mais celle d'un Asclépios « politique », c'est-à-dire qui fournit des traitements radicaux, en intervenant par le fer et le feu. Il faut pour Platon une médecine interventionniste, pas une médecine de l'attente ou de la prolongation de la vie, comme c'est explicitement dit en *Rép.* III. 406 d-e et 407c-e. Et cette médecine interventionniste (qui n'a donc que peu de rapport avec la médecine expectante des « crises »), qui distingue rapidement ce qui est viable ou non et intervient, y compris en tuant, est la médecine que la cité doit adopter.

²⁹ Collection hippocratique, *Aphorismes* I, 20.

³⁰ Cf. notes de B. Bernardi à ce sujet dans l'édition G. F. du *Contrat social*.

doctrine hippocratique. L'activisme d'un Lycurgue ne marche pas à tous les coups, serait trop risqué dans les sociétés malades du XVIII^{ème}.

Contrairement à ce que le texte de Rousseau peut faire penser, il n'y a pas de mention de « crise » dans le texte grec sur Lycurgue. La notion, trop teintée par l'hippocratisme de l'idée d'expectation, ne correspondait pas à la vision de l'action politique exceptionnelle et efficace, de l'exploit politique, que représentait Plutarque, se basant lui-même sur une lecture de la *République* de Platon. Le constat de cet écart (cet apport moderne de la métaphore de crise dans le champ politique) peut donner lieu à quelques interprétations sur l'invention de la métaphore de la crise politique par la modernité.

L'utilisation de la notion de crise par Rousseau, et son application automatique aux textes grecs qu'il cite a tendance à faire disparaître un écart entre les deux modèles de réflexion sur l'action politique que sont les modèles grecs et le modèle des Lumières. Or, pour reprendre la terminologie de I. A. Richards, telle qu'en rend compte P. Ricoeur³¹, le *véhicule* métaphorique de la « crise » est sans doute rendu possible par une nouvelle *teneur* du monde politique moderne. Et la *teneur* politique des textes de philosophie politique grecque ne pouvait visiblement donner naissance à ce *véhicule métaphorique* de la crise pour penser l'action politique du bon législateur. Le philosophe-roi de Platon ou les législateurs de Plutarque déterminent seuls ce qu'il faut changer, tranchent, brûlent et coupent ce qui ne va pas, ne sont pas dans l'expectative des mouvements propres du peuple. La passivité, voire la dimension instrumentale du peuple semble importante dans ces théories politiques anciennes de la législation. Un chapitre des *Politiques* d'Aristote que Rousseau a eu sous les yeux au moment de la rédaction de cette partie du *Contrat social*, traite précisément des conditions (1325 b 35, τὰς ὑποθέσεις) que le législateur doit maîtriser avant de légiférer. Aristote considère ces conditions (grandeur du territoire mais aussi nombre et nature du citoyen) comme le matériau (1326a.1, ὕλην) qui doit être approprié à l'action du législateur. Les modèles pour le politique sont alors le tisserand et le constructeur de bateau, deux artisans qui ont précisément à faire à des matériaux. Cette vision instrumentale n'empêche pas que le peuple soit considéré selon sa φύσις, et dans les mouvements de son âme (le « cœur », θυμός, 1327 b 20), qui trouvent leur cause dans le climat. Mais les conséquences qui pourraient être tirées de cette mention de la φύσις ne sont pas plus développées que cela : le législateur d'Aristote ne prend pas le « pouls » de cette φύσις en attendant qu'elle se détermine d'elle-même, naturellement, par une κρίσις³².

Les théories politiques de la modernité voient au contraire dans le peuple ou la Nation et son « esprit » un déterminant nécessaire de l'action législative. C'est particulièrement vrai chez Montesquieu pour qui le peuple est une entité historique, animée par un « principe », principe lui-même formé de déterminations secondaires, les « mœurs » (sur lesquelles le climat, la topographie ont une grande importance), principe qui agit en codétermination avec

³¹ *La métaphore vive*, Paris, 1975, pp. 100-109. L'ouvrage de Richards dont il est question est notamment *The Philosophy of Rhetoric*, 1936.

³² Rappelons que le sens de « décision » était le sens premier de κρίσις, et qu'il restait probablement perceptible sous la notion médicale de crise. Utiliser cette notion dans un contexte de philosophie politique aurait eu pour effet de désigner un ensemble de phénomènes se produisant dans le corps du peuple sans que le législateur en soit la cause efficiente, pour utiliser la terminologie aristotélicienne. La κρίσις aurait transféré la causalité efficiente dans le peuple.

la nature de la loi, dans un rapport dialectique³³. Rousseau fait sien ce modèle de relations. La « crise » lui permet alors d'évoquer non seulement la vitalité houleuse de la Nation en train de remettre en cause des formes de gouvernement devenues inadéquates, mais aussi d'insister sur les aléas de la relation d'un peuple devenu sujet et cause de sa propre histoire et d'un législateur qui reste un acteur indispensable de la moralité du tout politique, mais qui ne saurait agir seul, sous la modalité de l'exploit, dans la destinée historique d'un Etat nouveau en voie de préparation. Il semble que la « crise » soit le concept que les modernes empruntent à la médecine pour penser les moments clefs de cette codétermination risquée entre Législation et Nation. La crise implique en effet, attente, patience, et suggère qu'une grande partie de l'action échappe à l'homme de l'art. Rousseau a donc projeté ce modèle de codétermination, qui permet l'émergence de la notion de crise, sur le modèle politique plus instrumental et autoritaire dans anciens, qui ne la comprenait pas. Ce faisant, il s'est rapproché d'Hippocrate (qu'il cite indirectement grâce aux médecins de son temps) et s'est éloigné des récits des exploits politiques exemplaires antiques (c'est pour cela qu'il ne peut citer Plutarque, Rome sous les Tarquin, que sous la forme grammaticale de la concession, concession faite à une histoire traditionnelle dont il s'empresse montrer les limites, et l'inactualité). Il introduit la notion hippocratico-galénique dans la réflexion politique, ce que ne faisaient pas les anciens.

Remarques conclusives sur l'évolution du sémantisme de « crise »

Je voudrais faire quelques remarques finales sur la signification de la crise actuelle, qui sont déductibles de ce passage métaphorique au politique qu'on voit chez Rousseau.

La crise apparaît chez Rousseau comme le moment de changement de « l'ordre actuel », changement imprévisible³⁴. La crise est donc pensée du point de vue d'une *histoire* qui peut voir advenir des modèles d'Etat plus parfaits, mais aussi des catastrophes. L'incertitude du sort est accentuée dans le sémantisme de la « crise », par rapport aux sens grecs. La « crise » était souvent salutaire dans la médecine grecque. En passant au champ de la spéculation sur les changements de régime (la μεταβολή τῶν πολιτειῶν des Grecs), elle se teinte d'inquiétude. La notion finit par désigner le moment où le peuple entre dans une relation *problématique* avec une législation nouvelle, la possibilité d'un Etat nouveau, relation problématique conçue dans sa durée. A partir du moment où la « crise » est inscrite dans dialectique historique entre les problèmes dont souffre une Nation et un changement de régime ou d'ordre qui peut la sauver, elle voit faiblir son sens grec d'achèvement et de soulagement, et voit croître les sèmes d'attente anxieuse et de souffrance.

³³ Pour une conceptualisation claire de la « dialectique historique » du rapport entre la nature de la Loi et le principe actif dans le Peuple dans l'*Esprit des Lois*, je renvoie au commentaire introductif qu'en fait L. Althusser, *Montesquieu, La politique et l'histoire*, Paris, 1959.

³⁴ *Emile*, éd. Classiques Garnier, p. 224 : « Vous vous fiez à l'ordre actuel de la société sans songer que cet ordre est sujet à des révolutions inévitables, et qu'il vous est impossible de prévoir ni de prévenir celle qui peut regarder vos enfants. Le grand devient petit, le riche devient pauvre, le monarque devient sujet : les coups du sort sont-ils si rares que vous puissiez compter d'en être exempt ? Nous approchons de l'état de crise et du siècle des révolutions. Qui peut vous répondre de ce que vous deviendrez alors ? » Cette utilisation de crise est proche d'ailleurs celle que fait Rousseau du terme « révolution », mot qui désigne aussi les ruptures, les passages contingents, qui marquent des étapes dans le devenir de l'homme et son passage à la culture (notamment dans le *Second discours sur l'origine de l'inégalité*).

De ce fait, étant fonction de la relation plus ou moins facile entre deux sujets historiques (le Droit de l'Etat et le peuple ou la Nation), la crise se charge aussi du sémantisme du *conflit* politique.

L'idée de transition entre des modèles politiques, transition douloureuse et qui se fait dans le conflit, est donc déductible de la métaphore de Rousseau et vient s'adjoindre à l'idée de « crise ». Rousseau est donc bien un indicateur d'une évolution sémantique profonde. Ces nouveaux traits sémantiques généraux de la crise se retrouveront ensuite dans les réflexions sur les crises économiques, les crises de légitimité et les crises d'autorité, pour ne citer que quelques uns des champs d'extension de la notion.